Flash FFAM N° 94 – 16 juillet 2010

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

2: 04 66 47 00 54 - : ffam@moulinsdefrance.org : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM, créez un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM «moulinsdefrance.org» (bouton 4 de la page d'accueil **Publications**)

NOUVELLES de la FFAM - BONNES VACANCES...

Dans le cadre d'une restructuration de l'organisation administrative, et afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais plus courts des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34 IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Processus d'autant plus valable si vous gérez votre compte depuis votre poste informatique...

Quelques associations ont d'ores et déjà expérimenté ce système qui semble les satisfaire également, merci à vous!

merci de veiller à bien préciser le libellé du motif du virement pour une meilleure identification...

Le trésorier de la FFAM, Jacques Chavanon tresorier@moulinsdefrance.org

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit, si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

Dernier bureau le 26 juin, Prochain CA le 4 septembre.

La Journée des Moulins, samedi 19 et dimanche 20 juin 2010. Plus de 1 500 sites participaient à cette journée, la majorité étant des moulins avec une excellente fréquentation! Merci à tous les propriétaires et à tous les bénévoles, merci à ceux qui ont envoyé un CR de cette journée. En Touraine le moulin cavier des Aigremonts à Bléré fut la vedette avec le bloc de timbres émis par la poste qui avait installé un bureau pour oblitérer un "Premier jour" avec le moulin blérois et qui aboutit à la rupture du stock de timbres!

« Nos Moulins ont de l'avenir » édition 2010, avec le concours de la Fondation du Patrimoine.

Lauréat catégorie ANIMATION: Moulin à vent Tol à Cherves (86) - Association « les Gens de Cherves ». gensdecherves.free.fr. La remise du prix (organisation FFAM) aura lieu le samedi 11 septembre à Cherves.

Lauréat catégorie RESTAURATION: Moulin à eau de Narrat à Saint-Maigrin (17), propriétaire privé M. Gabriel Magne. www.moulindenarrat.fr . La date retenue est le 17 septembre.

Vous recevrez une invitation par courrier électronique.

Manifestation de référence, le Salon International du Patrimoine Culturel 2010 se déroulera du 4 au 7 novembre au Carrousel du Louvre à Paris. 250 exposants, 20 000 visiteurs. Quatre jours au cœur de tout ce qui fait la vie patrimoniale et culturelle d'aujourd'hui... www.patrimoineculturel.com

Ouvert à tous les domaines de la vie patrimoniale, alliant culture et économie, le Salon des professionnels et passionnés du patrimoine est une vitrine des métiers d'excellence, des lieux et sites patrimoniaux. Il réunira comme chaque année les différents acteurs de la vie patrimoniale d'aujourd'hui.

Le thème « Le Patrimoine méditerranéen » que le Salon met à l'honneur pour sa 16e édition, apportera une grande richesse culturelle dans de nombreux domaines, notamment, pour les moulins, au travers de l'art de l'hydraulique dans l'Antiquité, de l'histoire du moulin et des céréales, de la quête du pain à travers les âges...

Carrousel du Louvre 99, Rue de Rivoli, 75001 Paris. Horaires 10h-19h (dimanche 10h-18h).

Venez nous y retrouver... Invitation FFAM détachable page 4 de couverture du n°84 de la revue Moulins de France d'octobre. Commandez d'autres exemplaires de la revue si besoin... (coupon non photocopiable, cette année seules les invitations originales seront valides).

Les amis des moulins de Provence en deuil, Suite au décès de Marie-Claire Amouretti, cheville ouvrière de l'ARAM Provence pendant de nombreuses années, nous présentons nos plus sincères condoléances à sa fille Françoise et à toute la famille, ainsi qu'à ses nombreux amis.

Route des Moulins Que vous soyez un particulier ou une association locale, vous pouvez demander à ce que votre moulin soit présenté sur la Route des Moulins du site de la FFAM, qui mérite d'être toujours enrichie. Il suffit de nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte, et 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM <u>www.moulinsdefrance.org</u>

Le Moulin du mois, chaque mois, en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur le bouton « Coup de cœur »). En juillet 2010, le <u>Moulin de la Roome</u>, dont le meunier est Matthieu Quaeybeur, avec le reportage de France 3 sur la Journée des Moulins à Terdeghem.

Retrouvez les coordonnées des associations affiliées FFAM sur <u>www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf</u> et <u>www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html</u> (sous-rubrique Associations territoriales ou Associations locales).

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org
Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (cf RIB p 1 de ce flash et Bon de commande) ou du règlement, à Annie Bouchard, cidex 22 rte d'Avenay 14210 EVRECY. direction@moulinsdefrance.org
Liste et brefs descriptifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf

JURIDIQUE

Réunions classement cours d'eau : Note sur les réunions concernant les nouveaux classements de cours d'eau Vous avez reçu par courrier électronique ce document établi suite à une réunion officielle ayant déjà eu lieu; par Jean-Marie Pingault, conseiller juridique de la FFAM jmpingault@club-internet.fr Les réunions se multiplient un peu partout, dès cet été, même en plein mois de juillet, soyez prêts... il faut qu'il y ait le maximum de participants à ces réunions car la préfecture doit recenser le nombre de présents et en tirer des conclusions. Dans certains départements, ces réunions se font sur invitation. Les textes précisent que, hors les membres de droit, le préfet invite qui il veut, dont nous ne sommes pas obligatoirement, et qui sont représentés majoritairement par l'administration, les pêcheurs, les membres des SDAGE et SAGE, les présidents de CRE, de syndicats de rivières. Tout dépend des services de la préfecture, et de la façon dont est rédigé le courrier. Argumentez que ces classements concernent au premier chef les propriétaires de seuils et qu'il ne serait pas anormal, dans le cadre de la concertation prévue par les textes, qu'ils puissent "débattre" avec les instances ayant préparé sans qu'il y ait eu concertation préalable, ces classements. Les propriétaires de moulins doivent s'inscrire comme représentants de l'association des moulins territoriale, et que le président fasse une note aux services du préfet (avec référence au courrier reçu) pour informer que l'association sera représentée par (liste des personnes susceptibles de participer ou devenir en suppléants). Envoyer les CR à la FFAM pour synthèse. Pour connaître le calendrier, aller sur le site de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement

Pour connaître le calendrier, aller sur le site de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (tapez DREAL dans votre moteur de recherche), si nécessaire envoyer un courrier pour être informé des dates auxquelles ces réunions auront lieu, ou ont eu lieu, et demander les Compte Rendus, il convient de vérifier la liste des destinataires du courrier de convocation (et le délai entre la date d'envoi et la date de la réunion). Le calendrier national prévoit que les décisions devront être validées pour fin septembre.

Fruit de la fusion de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) et de la DRE (Direction Régionale de l'Equipement), la DREAL est la représentation régionale du MEEDDM (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, ex MEEDDAT). « L'objectif des DREAL est de fédérer et de mobiliser l'ensemble des agents autour des enjeux portés par le ministère et le Grenelle de l'environnement, et ainsi d'assurer la cohérence de l'ensemble des dossiers traités. » Les DREAL sont installées progressivement dans les régions administratives (8 régions à ce jour, autres régions s'adresser à la DDT).

<u>Inventaire des ouvrages sur les cours d'eau français</u> REFERENTIEL DES OBSTACLES A L'ECOULEMENT SUR LES COURS D'EAU (ROE) La première version du référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE) ainsi que les <u>premières informations sur la continuité écologique (pré ICE)</u> sont téléchargeables sur le site «eaufrance.fr». Cet inventaire est aujourd'hui diffusé sous forme de <u>carte interactive</u> (carte Carmen) qui permet de visualiser par département, commune ou cours d'eau, la position spatiale des ouvrages connus.

Le ROE résulte de la compilation, de l'uniformisation et de la correction par les services de l'Onema des différentes bases de données préalablement établies par les acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire français. Sur la carte Carmen, seuls les ouvrages ROE validés au 1er mars 2010 sont mis en consultation. Les données qui n'ont pas encore été validées sont disponibles sur demande auprès de la Direction Générale de l'ONEMA (contact helene.augu@onema.fr et pascale.zegel@onema.fr). Cette version sera progressivement complétée par les nouveaux inventaires réalisés par l'ONEMA et ses partenaires. Les données « pré-ICE » concernent les expertises de franchissabilité des ouvrages, leurs hauteurs de chute et leurs usages actuels validées par les services territoriaux de l'ONEMA. Elles sont provisoirement mises à disposition

avec la base ROE. Ces données seront intégrées et complétées prochainement dans une base de données dédiée aux informations sur la continuité écologique.

La Convention d'engagement pour le développement de l'hydroélectricité durable a été signée le 23 juin. Fruit du Grenelle Environnement et d'un travail de 18 mois entre les différents collèges, cette convention constitue désormais un socle commun et partagé entre les élus des territoires, les entreprises productrices d'électricité, les associations et ONG de protection de l'environnement et les pêcheurs, toutefois FNE (France Nature Environnement) de même que la Fédération nationale de Pêche ont refusé de signer....

Propriétaires de moulins à eau, avez-vous constitué votre dossier « Carte Grise » attestant l'existence légale de votre moulin ? <u>www.moulinsdefrance.org/doc/carte-grise.pdf</u>, NOUVEAU : en bas de dernière page quelques liens utiles (géoportail, la carte de Cassini, la localisation des communes de France, ROE, Glossaire, Historique).

NOUVELLES DES MOULINS

« J'aime mon patrimoine » Partenariat CIC - France Télévisions. En parrainant le programme "J'aime mon patrimoine", le CIC, fidèle à sa politique de mécénat, souhaite soutenir des projets concrets en faveur du patrimoine. Du 28 juin au 5 septembre 2010, vous découvrirez sur les chaînes du groupe France Télévisions les projets de 60 associations impliquées dans la préservation du patrimoine.

Aller à la rencontre de passionnés, mettre en valeur les initiatives individuelles et collectives, créer un moment de convivialité : les Français vont nous faire partager leurs émotions, leur fierté et leurs expériences. C'est pour rendre compte de cet extraordinaire engagement, de ce mouvement de fond qui anime toutes les régions que « J'aime mon patrimoine » propose tout au long de l'été cette série de portraits. D'une personne à l'autre, nous allons découvrir la diversité des hommes et des femmes, de tous les âges et niveaux sociaux, qui agissent quotidiennement pour la sauvegarde et la mise en valeur de notre patrimoine. Ces portraits seront le reflet des savoir-faire artisanaux, des spécificités et de la richesse du patrimoine au sens le plus large des régions de France. À partir du 1er août, vous pourrez voter pour l'association représentant le mieux, à vos yeux, la défense du patrimoine. Inscrivez-vous en ligne pour être informé de l'ouverture du vote! Votez... et gagnez jusqu'à 1000 €. A l'issue du vote, un tirage au sort parmi l'ensemble des votants aura lieu attribuant 3 prix.

Votez pour <u>ERWIN SCHRIEVER ASSOCIATION "LES MOULINS A VENT CHAMPENOIS" moulin de Dosches</u> (<u>Aube</u>) en cliquant sur le lien. Charpentier d'origine hollandaise, Erwin Schriever réalise son rêve d'enfance, reconstruire à l'identique un moulin à vent du 18e siècle. Réussite à tous les niveaux, ce projet rassemble plusieurs chantiers d'insertion et permet la sauvegarde du savoir faire des charpentiers de moulins et des meuniers.

MANIFESTATIONS

St-Quay-Portrieux (22). Tous les jeudis en saison de 14h à 18h, mise au vent du moulin St Michel et mouture.

<u>Auvergne</u> 14 Juillet Fête Nationale et Fête de l'eau « source de vie » au moulin de l'Etang à Bourg-Lastic.

25 Juillet Fête de la Saint Victor à Saint-Arcons d'Allier à l'Auberge de la famille Dursapt. Préparez vos costumes, venez en tenue de Meuniers et Meunières pour faire revivre ces fêtes d'autrefois qui se déroulaient au moulin.

<u>L'été à Cherves</u> (86), moulin Tol festivals, spectacles, une animation tous les dimanches. Renseignements 05 49 63 04 29 / 05 49 51 86 80 <u>lesgensdecherves@yahoo.fr</u> <u>http://gensdecherves.free.fr</u>

Stages fabrication du pain au Moulin de Guette-Es-Lièvres à PLOUGUENAST (Côtes d'Armor) Stages pratiques « Au Four et au Moulin », Réapprendre le pain à Plouguenast. La simplicité des plaisirs vrais Nos rendez vous pour 2010 : 2, 8, 10,24 juillet, 7 août, 4 et 18 septembre, 9, 16 et 23 octobre. Accueil du public à l'intérieur du vieux moulin à eau de Guette es Lièvres et cuisson du pain dans le four communal du vieux Bourg. Rendez vous à 9h 15 au Moulin de Guette es Lièvres. Tarif journée : 22 euros par personne et 7,5 euros par enfant. Amicale Laïque Plouguenast-Gausson, La Haute Ville 22150 PLOUGUENAST. Renseignements et réservation : Jean-Paul Tél 06 71 61 96 55 amidupain@wanadoo.fr

<u>Au fil des moulins</u>, Votre séjour au fil des moulins du Pays Centre Bretagne à l'île de Bréhat... les 18 et 19 septembre, 9 et 10 Octobre, 23 et 24 octobre 2010. Prix par personne : Adulte 140€.

Le samedi Stage de fabrication de pain à l'ancienne à Plouguenast - Pays du Centre Bretagne, pique-nique au Moulin de Guette-Es-Lièvres, Dîner en table d'hôtes, nuit en chambres d'hôtes. Dimanche Navigation en vieux gréement dans l'archipel de Bréhat, pique-nique, balade sur l'île aux fleurs, découverte du moulin du Birlot.

LECTURES ...

Le Code de l'eau, 2e édition, B Drobenko, J Sironneau, février 2010, <u>Editions Johanet</u>. Cette seconde édition du « Code de l'eau », entièrement refondue, réactualisée et enrichie d'un index analytique détaillé, regroupe l'ensemble des textes intervenus tant en droit interne, qu'en droit européen et international dans un domaine devenu stratégique. Nombreux commentaires, éléments de doctrine, y compris administrative, et jurisprudence.

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

Au Fil de l'Eau, "l'Écho des Moulins" des Amis des moulins de l'Ain, n° 14 juin 2010 Spécial 10e anniversaire. Edito du président Michel Darniot. Journée des Moulins du 20 juin 2010. Jean Convert, Le mot du meunier. Nos 10 ans. AG 2010 à Pirajoux. Droits d'eau, réunion du 30 janvier. Inventaire des chutes de la Chalaronne. Le moulin Talard. La ronde de nos moulins, 3 moulins sur la Veyle. Chantiers, réfection du moulin Bruno. Document, conduite des meules.

Moulins 64, bulletin de Ardatza-Arroudet Pays Basque-Béarn, n° 29 juin 2010 Le mot du Président, Alain Forsans « La sauvegarde de nos moulins ». AG du 28 mars à Bidart. Mémoire : moulins basques et béarnais inventoriés. L'épeautre, un ami qui nous veut du bien. Le Blute-fin. Congrès FFAM à Barbaste, vécu par 9 participants d'Ardatza Arroudet. Eau de mort, les résidus de médicaments dans l'eau, un problème sous-estimé. Guide d'entretien des rivières, Communauté de communes sud Pays basque. La Journée des Moulins du 20 juin.

Association des moulins de Touraine, défense et Sauvegarde, bulletin n° 54, juin 2010

Editorial du président GH Penet. Compte-rendu de l'AG du 20 mars à Avrillé les Ponceaux. Journée nationale des moulins et du patrimoine de pays du 20 juin 2010. Promenade au moulin Parpin. Des nouvelles de nos voisins et amis. Compte-rendu de la rencontre du 6 avril avec l'administration sur la rivière Indre. Quelques photos du Congrès FFAM en Lot-et-Garonne.

Bulletin d'information N° 17 Pavillon de Manse Moulin des Princes

AG 12e édition. Bonnes nouvelles. Retour des algues vertes. Les Blondes du pavillon. Les échafaudeurs. Pierre Denise au tableau d'honneur. Les poupées russes. Printemps de l'industrie 2010. Inauguration du Pavillon de Manse restauré (1ère tranche). Yves Bienaimé, l'écuyer-jardinier, sauveur des « Grandes écuries ».

La vie des moulins du Quercy n° 52, juin 2010

Edito de Bertrand Puel. Congrès de la FFAM. Nouvelles de l'association. Le SAGE du Célé. Le moulin de Castels, expertise. Le mot du Président.

Moulins de la Mayenne, Bulletin de l'Association des Amis et de sauvegarde des Moulins de la Mayenne, n°85 juillet 2010 Le moulin de Thuboeuf à Nuillé-sur-Vicoin, une conversion réussie. CR de l'AG du 17 avril à Rénazé. Excursion du 25 septembre dans le Pays de la Vallée du Loir. Bibliothèque de l'AAMA.

<u>Flash Lozère 488</u>, bulletin de l'Association lozérienne des Amis des moulins, n°8, juillet 2010 Edito du président André Garrigues. AG 22 mai 2010 à Florac. Journée des Moulins 20 juin 2010. Le moulin de Grattegals. Adhésion 2010 rappel.

Flash 91, Association de sauvegarde des moulins en Essonne, n° 3, juillet 2010

Editorial de la présidente MH Percy. Une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques. Réalisations du 1^{er} semestre 2010 (AG, congrès FFAM, voyage à La Ferté sous Jouarre, Journée des moulins), Prévisions pour le 2^e. La revue Moulins de France. 5 termes extraits du Glossaire du molinologue de R Flahaut. Le saviez-vous ? le peintre Narcisse Berchère (19^e siècle) était le fils d'un meunier d'Etampes.

Lettre d'information n°26 Moulin de la Mousquère (65), juillet 2010 Bienvenue aux nouveaux inscrits à la Lettre. Succès de la Journée des moulins du 20 juin. Feu de la St Jean, Fête du Millas. Le moulin de la Mousquère est ouvert au public les mardis, mercredis et jeudis après-midi du 14 juillet au 31 août. 05 62 40 01 29 / 06 31 27 39 63

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34
IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

SECRÉTARIAT André Garriques, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile, secretaire@moulinsdefrance.org

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur <u>www.moulinsdefrance.org</u> page 3 du portail, boutons en bas à droite. Le contrat d'assurance RC est en ligne <u>www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf</u>

NOUVEAU <u>Recueil de glossaires de termes juridiques et sigles</u> par la FFAM, à lire absolument.... Lire notamment <u>http://ruisseau.oieau.fr/eaudoc/integral/sdage.htm</u>

Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org page 4 du portail /bouton <FLASH>. Echangez vos bulletins...

Vous éditez un bulletin? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin! Si vous l'avez en format pdf, et que vous acceptez qu'il soit mis en lien, envoyez-le aussi par mail.